

COMMUNE de SAINT QUENTIN-SUR-NOHAIN

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 29 OCTOBRE 2024

Présents : CHOLLET Robert, GUYONNET Michel, SEIGNE Jean-Guy, ARRIVault Françoise, GILBERT Patricia, SAMSON Mickaël, DUFOSSET Josette, VARANGOT Jean-Marc, BERT Anne-Marie

Absent : PRINCE Steven, CHOLLET François ayant donné pouvoir à SAMSON Mickaël

Secrétaire de séance : GILBERT Patricia

-o-o-o-o-o-o-

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du précédent conseil
- Révision du devis Caton
- France ruralité revitalisation « exonération de fiscalité directe locale »
- Rapport d'activité 2023 de la communauté de communes Cœur de Loire
- Questions et informations diverses

-o-o-o-o-o-o-

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du précédent conseil.

Le conseil municipal accepte le nouveau devis de la société CATON.

Le conseil valide l'exonération de fiscalité directe locale.

Le conseil valide le rapport d'activité 2023 de la communauté de communes Cœur de Loire.

Le conseil décide d'octroyer une subvention de 400€ à l'école André Marrot de Pougny pour un séjour scolaire.

Le conseil décide d'adhérer au contrat prévoyance du centre de gestion pour une cotisation de 15€ brut par agent.

Fin de séance : 21h00